



REÇU  
Par Alf Christian , 14:26, 17/06/2020

Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg  
Luxembourg, le 17 juin 2020

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une **question élargie** à Monsieur le Ministre du Travail au sujet du chômage chez les jeunes entre 16 et 25 ans.

Selon une nouvelle statistique de Youth&Work (Société d'impact sociétal dans le domaine de la formation et de l'orientation), le taux de chômage chez les jeunes de 16 à 25 ans est passé de 20,5% en mars 2020 à un record de 24,7% pour le mois d'avril. La crise économique due au Covid19 de Corona touche particulièrement les jeunes sans expérience de travail et ceux sans diplôme.

J'aimerais dès lors aborder, dans le cadre de la présente question élargie, la situation des jeunes sur le marché du travail luxembourgeois et les mesures économiques à prévoir pour ce groupe ciblé.

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Paul Galles  
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff  
Service des séances plénières et  
secrétariat général  
Tél : 466.966.223  
Fax : 466.966.210  
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen  
Ministre aux Relations avec le Parlement  
Luxembourg

Luxembourg, le 18 juin 2020

Objet : Question élargie n° 44 du 17.06.2020 de Monsieur le Député Paul Galles - Chômage chez les jeunes entre 16 et 25 ans

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une question élargie adressée à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés